

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 8 AVRIL 2024**

Le 8 AVRIL 2024 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEPOETRE, Maire

Sont présents : M. Pierre LEPOETRE, M. Patrick LELIEVRE, Mme Marie ZOUINI, M. Yvan DERAMBURE, Mme Michèle DEFERT, M. Christophe DUCROCQ, M. Jean-Luc DUBAN, Mme Nadège ESTEVES, Mme Florence MULTON,

Absents non excusés : M. Michel TRUFFAUT, Mme Véronique DETOILLON, Mme Stéphanie DERIVIERE, Mme Angélique HUBAUD

Mme Marie ZOUINI a été élue secrétaire de séance.

Le **quorum** étant atteint, le Conseil municipal peut donc délibérer valablement.

Monsieur le Maire demande s'il y a des remarques sur le procès-verbal de la réunion de la réunion du 4 mars dernier. Monsieur LELIEVRE fait remarquer qu'aucune de ses remarques n'est retranscrite ; il ne le signera donc pas.
Le procès-verbal est adopté à la majorité.

Monsieur LEPOETRE procède ensuite à la lecture de l'ordre du jour :

- 1) Compte de gestion 2023
- 2) Compte administratif 2023
- 3) Affectation du résultat 2023
- 4) Présentation de l'état annuel des indemnités des élus
- 5) Modification des indemnités des élus
- 6) Fiscalité communale
- 7) Budget primitif 2024
- 8) Personnel communal : création d'un poste et modification du tableau des effectifs
- 9) Avis vente terrain rue de la Vierge Marie
- 10) Jardins communaux
- 11) Informations diverses

1) Compte de gestion 2023

Arrivée de Madame MULTON (18h35)

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil que le compte de gestion est le document établi par la Trésorerie qui retrace l'ensemble des opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il comporte une balance générale et un bilan comptable de la collectivité. Il ajoute que le compte de gestion doit être strictement identique au compte administratif établi par la Mairie et doit être adopté avant le vote de ce dernier.

Monsieur LELIEVRE fait remarquer qu'il n'a pas eu d'information à propos des finances communales.

Après l'exposé du Maire,
Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée,
POUR : 8
CONTRE 1 : P LELIEVRE

Le compte de gestion dressé par le Comptable de la Trésorerie du Grand Amiens et Amendes est adopté.

2) Compte administratif 2023

Arrivée de Monsieur DUCROCQ (18h40)

Monsieur LEPOETRE donne lecture de la vue d'ensemble des réalisations 2023 ainsi que des restes à réaliser.

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations de l'exercice	350 019,01	604 495,17	1 057 705,29	1 313 397,12
Solde d'exercice reporté 2022		136 749,32		211 496,89
TOTAUX	350 019,01	741 244,49	1 057 705,29	1 524 894,01
RESULTAT DE CLOTURE		391 225,48		467 188,72
Restes à réaliser	550 612,32	40 537,00		
TOTAUX CUMULES	900 631,33	781 781,49	1 057 705,29	1 524 894,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap. / Art.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	K
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	L
		550 612,32	40 537,00
911	CRECHE BATIMENT		1 438,00
969	VOIRIE	196 314,52	27 643,00
983	ACQUISITIONS FONCIERES	305 400,00	
989	MAISON MEDICALE CONSTRUCTION	18 528,00	1 251,00
990	ATELIER COMMUNAL	489,00	
998	ATLAS DE LA BIODIVERSITE	2 881,80	10 207,00
999	PÂRCELLE AD 57 RUE DE LA VIERGE M	26 999,00	

Après l'exposé du Maire,

Les membres du Conseil élisent Madame DEFERT, présidente de séance.
Le Maire quitte l'assemblée

Le vote est à main levée.
POUR : 7
CONTRE : 1 (P LELIEVRE)

Le compte administratif est adopté

3) Affectation du résultat 2023

Monsieur le Maire présente les résultats de la section de fonctionnement et d'investissement ainsi que sa proposition d'affectation pour couvrir le déficit d'investissement dû aux restes à réaliser 2023 reportés en 2024.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 313 397,12	604 495,17
Dépenses	1 057 705,29	350 019,01
Résultat 2023 (excédent)	255 691,83	254 476,16
Report du résultat 2022	211 496,89	136 749,32
Résultat cumulé	467 188,72	391 225,48

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

<u>Compte tenu :</u>		
- du résultat cumulé de fonctionnement positif		467 188,72
- du résultat cumulé d'investissement positif		391 225,48
- du solde des restes à réaliser 2023 en investissement	-	510 075,32
<u>Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement 2023 en 2024</u>		
Affectation en investissement pour couvrir le déficit		118 849,84
Report en fonctionnement 2024		348 338,88

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée.
POUR : 7
CONTRE : 1 (P LELIEVRE)

L'affectation du résultat de fonctionnement est adoptée.

4) Présentation de l'état annuel des indemnités des élus

Rappel :

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose la réalisation d'un document présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions électives. Cet état doit être communiqué aux conseillers municipaux avant le vote du budget.

Nom	Conseil Municipal		Amiens Métropole	
	Fonction	Montant indemnité *	Fonction	Montant indemnité*
Pierre LEPOETRE	Maire	25 113,00	Conseiller délégué	2 920,08
Marie ZOUINI	2 ^{ème} Adjointe	6 910,92		
Yvan DERAMBURE	3 ^{ème} Adjoint	6 910,92		
Michèle DEFERT	4 ^{ème} Adjointe	6 910,92		
Jean-Luc DUBAN	Conseiller délégué	1 946,76		
Nadège ESTEVES	Conseillère déléguée	973,38		
Florence MULTON	Conseillère déléguée	973,38		
<i>*Montant brut annuel</i>				

Monsieur LELIEVRE dit qu'il aurait souhaité que son indemnité d'élu soit reversée aux sinistrés des inondations du Pas-de-Calais. Madame DEFERT répond que les membres du CCAS ont déjà voté l'attribution d'une aide de 400 Euros.

5) Modification des indemnités des élus

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de réévaluer les indemnités des adjoints de 14,20 à 15% et celles de Mesdames ESTEVES et MULTON, conseillères déléguées de 2 à 4% afin de les aligner à celle de Monsieur DUBAN.

Monsieur LEPOETRE explique qu'il a proposé à Monsieur DUCROCQ une délégation pour étudier et faire un état des lieux des bases locatives en lien avec les travaux de la commission communale des impôts directs.

Monsieur le Maire présente le tableau des indemnités des élus ainsi modifié :

	Taux	Montant
P LEPOETRE - Maire	51,60%	2 121,03
M ZOUINI - Adjointe	15,00%	616,58
Y DERAMBURE - Adjoint	15,00%	616,58
M DEFERT- Adjointe	15,00%	616,58
JL DUBAN Conseiller municipal	4,00%	164,42
N ESTEVES Conseillère municipale	4,00%	164,42
F MULTON Conseillère municipale	4,00%	164,42
C DUCROCQ Conseiller municipal	2,00%	82,21

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée.

POUR : 7

ABSTENSION : 1 (M ZOUINI)

CONTRE : 1 (P LELIEVRE)

Le tableau des indemnités des élus ainsi modifié est adopté.

6) Fiscalité communale

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de fiscalité directe comme suit :

- ✓ Taxe Foncière sur le bâti53.00%
- ✓ Taxe Foncière sur le non bâti42.35%
- ✓ Taxe d'habitation 16.68%

Après en avoir débattu,
Le vote est à main levée.

POUR : 8

CONTRE : 1 (P LELIEVRE)

L'assemblée accepte la reconduction des taux ci-dessus.

7) Budget primitif 2024

Monsieur LEPOETRE présente les propositions budgétaires 2024 détaillées dans le dossier remis préalablement à la réunion aux élus :

Pour le fonctionnement :

DEPENSES	Pour mémoireBudget 2023	Proposition	Report	Vote
011 - Charges à caractère général	443 204,89	435 995,88		435 995,88
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS	245 000,00	226 550,00		226 550,00
61 - SERVICES EXTERIEURS	124 474,89	129 945,88		129 945,88
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	69 000,00	73 500,00		73 500,00
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	4 730,00	6 000,00		6 000,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	476 800,00	517 550,00		517 550,00
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	500,00			
63 - IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	6 600,00	7 750,00		7 750,00
64 - CHARGES DE PERSONNEL	469 700,00	509 800,00		509 800,00
014 - Atténuations de produits	22 196,00	22 196,00		22 196,00
65 - Autres charges de gestion courante	186 659,00	166 619,00		166 619,00
66 - Charges financières	5 900,00	5 100,00		5 100,00
67 - Charges spécifiques	1 700,00	500,00		500,00
68 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	600,00	600,00		600,00
Total dépenses réelles	1 142 059,89	1 148 560,88		1 148 560,88
Total dépenses d'ordre	284 188,00	456 176,00		456 176,00
Total dépenses de fonctionnement	1 426 247,89	1 604 736,88		1 604 736,88

RECETTES	Pour mémoireBudget 2023	Proposition	Report	Vote
70 - Produits des services, domaine et ventes diverses	127 850,00	140 250,00		140 250,00
73 - Impôts et taxes	723 379,00	46 700,00		46 700,00
731 - Impositions directes		703 184,00		703 184,00
74 - Dotations et participations	293 381,00	292 764,00		292 764,00
75 - Autres produits de gestion courante	42 941,00	43 500,00		43 500,00
76 - Produits financiers				
77 - Produits spécifiques	100,00			
013 - Atténuations de charges	27 100,00	30 000,00		30 000,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	211 496,89	348 338,88		348 338,88
Total recettes réelles	1 426 247,89	1 604 736,88		1 604 736,88
Total recettes de fonctionnement	1 426 247,89	1 604 736,88		1 604 736,88

Il décline ensuite les subventions adossées au vote du budget :

	Subvention 2023	Proposition 2024
Crèche Parentale selon convention	31 000,00	31 000,00
Familles Rurales	5 000,00	5 000,00
Comité de Jumelage	1 500,00	1 000,00
Comité d' Animation	250,00	250,00
Société de chasse	250,00	250,00
Pétanque	200,00	200,00
Temps libre	200,00	200,00
Club photo	200,00	-
Amadeus	250,00	250,00
Coopérative scolaire (voyage CM1/CM2)		1 869,00
TOTAL	38 850,00	40 019,00

Il présente le tableau des effectifs au 1^{er} janvier et explique qu'il étudie le renforcement de l'équipe technique par l'emploi d'un saisonnier.

Pour l'investissement :

RECETTES	Report 2023	Budget 2024	Total
SUBVENTION D'EQUIPEMENT			
* Mairie bâtiment			
DETR -Porte (13461-994)		1 197,00	1 197,00
REGION- Porte (1322-994)		1 116,00	1 116,00
* Crèche bâtiment			-
DEPARTEMENT- porte isolante (1323-911)	1 436,00	-	1 436,00
REGION- porte isolante (1322-911)		898,00	898,00
* Ecole			-
CAF - mobilier ALSH (1328-961)		2 125,00	2 125,00
* Voirie			-
DETR parking vélo (13461-969)	1 198,00	-	1 198,00
LED, divers rues FDE80 (1326-969)	26 445,00	-	26 445,00
* Maison Médicale			-
DEPARTEMENT -porte isolante (1323-989)	1 251,00	-	1 251,00
REGION - porte isolante (1322-989)		782,00	782,00
DEPARTEMENT - Pompe à chaleur (1323-989)		6 176,00	6 176,00
REGION - Pompe à chaleur (1322-989)		3 860,00	3 860,00
* Atlas de la biodiversité			-
REGION Arbres (1328-998)	10 207,00	-	10 207,00
* Salle Espérance			-
DEPARTEMENT -Pompe à chaleur (1323-949)		5 200,00	5 200,00
REGION - Pompe à chaleur (1322-949)		3 344,00	3 344,00
* Atelier			-
DEPARTEMENT-Récupérateur eau (1323-990)		5 248,00	5 248,00
TOTAL RECETTES SUBVENTION EQUIPEMENT	40 537,00	29 946,00	70 483,00

	Report 2023	Budget 2024	Total
Emprunt	-	139 000,00	139 000,00
FCTVA	-	16 000,00	16 000,00
Taxe d'aménagement	-	15 000,00	15 000,00
Excédent de fonctionnement capitalisé	-	118 849,84	118 849,84
TOTAL AUTRES RECETTES	-	288 849,84	288 849,84
TOTAL RECETTES REELLES INVESTISSEMENT	40 537,00	318 795,84	359 332,84
Recettes d'ordre			
Amortissement		44 922,07	44 922,07
Virement de la section de fonctionnement prévu		411 253,93	411 253,93
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE INVESTISSEMENT	-	456 176,00	456 176,00
Excédent d'investissement reporté		391 225,48	391 225,48
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	40 537,00	1 166 197,32	1 206 734,32

<u>Dépenses</u>	Report 2023	Budget	Total
EQUIPEMENT			
Mairie		4 500,00	4 500,00
Ecole		86 000,00	86 000,00
Cantine		3 000,00	3 000,00
Voirie	196 314,52	237 000,00	433 314,52
Déconnection réseau eau de pluie		14 000,00	
Construction d'un préau		20 000,00	
Cheminement espace VAGNIEZ		80 000,00	
Poste		26 000,00	26 000,00
Acquisitions foncières	305 400,00		305 400,00
Atelier communal	489,00	21 000,00	21 489,00
Accessibilité-sécurité		9 000,00	9 000,00
Eglise		20 000,00	20 000,00
Cimetière		30 500,00	30 500,00
Atlas de la biodiversité	2 881,80	-	2 881,80
Mairie Bâtiment		39 000,00	39 000,00
Maison médicale bâtiment	18 528,00	-	18 528,00
Terrain AD57 Rue de la V Marie	26 999,00	11 500,00	38 499,00
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	550 612,32	601 500,00	1 152 112,32
REMBOURSEMENT DE LA DETTE			
Emprunt - remboursement capital		54 622,00	54 622,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		656 122,00	1 206 734,32

Monsieur LEPOETRE donne les informations suivantes :

- mise en place par l'Etat d'un « fonds vert » pour aider aux travaux d'isolation des écoles
- travaux d'enfouissement des réseaux : en attente d'un devis par le FDE80 pour la rue de la Vierge Marie
- déconnection du réseau d'assainissement de l'eau de pluie pour certains bâtiments communaux
- construction d'un préau à l'école : 2023→ phase d'études
- création d'un cheminement piéton vers l'espace Vagniez suite à l'acquisition de la parcelle rue des Verts Cerisiers (maison des séniors).
- vidéoprotection : installation d'un dispositif au carrefour de l'église.

Il rappelle que deux cessions constitueront des recettes (maison rue de la Vierge Marie et terrain Maison des Séniors)

Madame ESTEVES quitte la séance à 19h50.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée.

POUR : 7

CONTRE : 1 (P LELIEVRE)

Le budget 2024 est adopté.

8) Personnel communal : création d'un poste et modification du tableau des effectifs

Monsieur LEPOETRE explique qu'il s'agit de créer un poste suite à l'impossibilité de renouveler le contrat aidé d'un agent affecté au service des espaces verts. Il suggère donc créer un poste permanent de 35 heures par semaine dans le cadre d'emploi des adjoints techniques à compter du 1er mai 2024.

Monsieur le Maire informe également l'assemblée qu'afin de permettre la nomination d'un agent suite à un avancement de grade à partir du 01/07, il s'agit de créer un poste d'adjoint technique principal 1ère classe temps complet et de supprimer le poste précédent d'adjoint technique principal 2ème classe.

Après en avoir débattu,

Le vote est à main levée.

L'assemblée accepte à l'unanimité ces deux propositions.

9) Avis vente terrain rue de la Vierge Marie

Monsieur le Maire informe l'assemblée de son souhait de mettre en vente la maison rue de la Vierge Marie. Il propose un montant de 200 000 euros pour évaluer les potentiels acquéreurs. Les élus n'y voient pas d'objection.

10) Jardins communaux

Monsieur LEPOETRE explique que des parcelles de jardins, situées derrière les futures Maison des séniors seront proposées aux habitants pour la réalisation de potagers.

11) Informations diverses

Elections européennes du 9 Juin 2024 : permanences du bureau de vote

Commémoration du 8 juin : Monsieur LEPOETRE envisage une commémoration en lien avec le massacre d'Oradour-sur-Glane perpétré le 10 Juin 1944. Une des victimes est issue d'une ancienne famille de Sains. Le Maire de BESSENBACH sera présent ; l'arrivée des enfants de l'école de BESSENBACH est prévue le 10 Juin.

L'ordre du jour étant épuisé,
Fin de séance 20h10